



*Thai Unika — Expériences uniques*

## ITINÉRAIRE

### Radeau en bambou et train à Kanchanaburi 1 jour

**JOUR**

**APERÇU DE L'ITINÉRAIRE**

Jour 1

Mémorial de Hellfire Pass - Radeau en bambou - Balade sur le vieux train (L)

## DÉTAIL DE L'ITINÉRAIRE

---

### **Jour 1 — Mémorial de Hellfire Pass - Radeau en bambou - Balade sur le vieux train (L)**

Matin accueil à votre hôtel et départ en van climatisé pour le mémorial du Hellfire Pass.

Arrivée au mémorial qui se situe dans la pittoresque vallée de la rivière Kwai. Vous visitez le musée bien présenté du mémorial, puis commencez une promenade inoubliable (une marche assez facile de 4 km, soit 2,30 heures environ) sur une voie ferrée accidentée longeant le bord de la montagne calcaire et de splendides forêts de bambou. Plusieurs endroits dramatiques, encore cachés de la plupart des touristes de routine, seront étonnamment découverts. Du café/thé et des collations seront servis en privé dans une aire de repos panoramique surplombant la magnifique vallée.

A midi vous prenez la voiture et continuez plus bas jusqu'à la région de Saiyok. Déjeuner dans un restaurant local.

Après-midi vous serez transféré à l'embarcadère pour commencer la balade de détente sur la rivière Kwai. Vous profitez du rafting en bambou (30 min.) sur la puissante rivière. Ensuite vous continuez jusqu'à la gare de Wang Po où vous prenez la balade en train le long du tronçon le plus impressionnant du chemin de fer de la mort d'origine. (De Wang Po aux stations Ta Kilen, 30 min.) La voiture vous cherche à Ta Kilen et vous transfère à l'hôtel.

Retour à l'hôtel en ville de Kanchanaburi. Fin du service.

## Notes de voyage

INCLUS	NON INCLUS
<ul style="list-style-type: none"><li>• Guide anglophone</li><li>• Transfert en voiture privée</li><li>• Balade en radeau en bambu ( rating en bambu)</li><li>• Balade en vieux train</li><li>• Déjeuner local</li><li>• Billet d'entrée</li><li>• Eau minérale</li><li>• Frais de service et taxe</li></ul>	<ul style="list-style-type: none"><li>• Pourboire</li><li>• Dépense personnelle</li></ul>